

demeureraient "sinueuses", les courants "extrêmement difficiles à évaluer" et que les conditions météorologiques ne peuvent pas encore être maîtrisées. Par conséquent, le risque de pollution demeure élevé et inacceptable du point de vue de l'environnement."

Pour plus de renseignements s'adresser à la Sécurité des navires, Garde-côtière, Transport Canada, Ottawa.

Enfin, l'étude canadienne, réalisée en 1974 sur les facteurs physiques, biologiques, socioéconomiques et autres se rapportant à un déversement de pétrole dans la région de Passamaquoddy, baie de Fundy (rapport technique no. 428 de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada), a été réimprimée. On peut obtenir des détails complets sur ce rapport en s'adressant à la Gestion des pêches, ministère des Pêches et de l'Environnement, Ottawa.